



ARTISANS INFOS



27 mai 2020



Chers collègues Artisans,

« L'activité de votre Chambre de Métiers n'a subi aucune interruption depuis le début du confinement. Bien au contraire, la cellule de soutien a été opérationnelle dès le dimanche 15 mars, soit 3 jours avant le début du confinement.

Si les locaux de la CMA ont été fermés au Public à compter du 18 mars, tous les salariés sans exception (sauf maladie et garde d'enfant) ont pu poursuivre leurs missions en télétravail. Les cadres dirigeants ont été présents dans les locaux pendant toute la période de fermeture.

Pour l'Ecole des Métiers, les cours aux étudiants apprentis ont été assurés à distance ainsi que les formations continues qualifiantes. Par ailleurs, quelques autres formations continues ont été maintenues à distance.

Le Centre de formalités, malgré la fermeture le 16 mars du Greffe du Tribunal, a poursuivi son activité avec un volume de formalités de 1305 à comparer avec celui de 2019 qui était de 1698, soit une baisse de seulement 25 %.

J'ai constaté avec plaisir que de nombreux artisans ont adressé des remerciements aux agents de la CMA34 pour les conseils donnés et la mobilisation y compris les samedis et dimanches.

Nous avons privilégié le traitement en direct des difficultés plutôt que de réorienter nos ressortissants vers d'autres interlocuteurs dédiés (banque, URSSAF, Impôts...). La cellule de soutien continuera à fonctionner tant que cela sera nécessaire.

Avec toutes les dispositions nécessaires à la sécurité sanitaire du public et des salariés la CMA est rouverte au Public depuis le 13 mai.

Merci aux élus et aux salariés de la CMA34.

Chers collègues Artisans, je tenais à vous informer de l'activité de CMA34 pendant cette délicate période, car la Chambre de Métiers, c'est votre maison »

Christian **POUJOL**, Le Président et les Elus de la Chambre de métiers de l'Artisanat de l'Hérault

Aides région Occitanie

Avec la CMA34 : Fonds de solidarité volet 2 bis



La Région Occitanie a chargé la CMA 34 d'instruire les dossiers du fonds de solidarité 2bis. C'est un soutien supplémentaire à la relance, pour le mois d'avril (dépôt des dossiers à partir du 19 Mai 2020 et avant le 30/06). Le Fonds de solidarité Exceptionnel Occitanie reste en vigueur pour le mois de mars (dépôt des dossiers avant le 31/05).

La CMA34 vous aide à déposer votre demande sur la plateforme « mes aides en ligne ».

Pour solliciter une assistance contact : a.lazare@cma-herault.fr

Plus d'infos : <https://bit.ly/2X5dWwh>

Savoir rebondir en se formant



Les rendez-vous d'information en ligne : les webinaires

La CMA34 vous propose des rendez-vous d'information en ligne « webinaires ». Simple, pratique et à distance, vous sélectionnez un thème, une date et vous recevez un lien de connexion.

Prochain rendez-vous « digitalisez le processus de vente de vos produits et services »

Plus d'infos : <https://bit.ly/3c7olro>



Formations collectives à distance

Vous souhaitez donner un second souffle à votre activité et booster votre visibilité : découvrez nos formations sur le e-commerce et la maîtrise des réseaux sociaux.

Plus d'infos : <https://bit.ly/3c6qTLV>

Formations individuelles

Vous pouvez demander à être accompagné individuellement sur toutes les thématiques associées à la relance de votre activité (relancer vos actions commerciales, stabiliser votre trésorerie...)

Contact : s.mathieu@cma-herault.fr – 04 67 72 72 49

Accompagner l'entreprise dans son développement numérique



Diagnostic numérique

Comment mettre en place des outils numériques dans l'entreprise : conseil, accompagnement individuel pour répondre à vos attentes et faire évoluer vos pratiques.

Contact : s.mathieu@cma-herault.fr – 04 67 72 72 49

Soutenons nos artisans d'art



Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Occitanie lance une campagne de promotion pour les entreprises des Métiers d'Art et du Patrimoine Vivant.

Vous êtes artisan d'art, donnez de la visibilité à votre savoir-faire, votre talent, vos productions en communiquant sur les réseaux sociaux.

Afin de vous identifier nous vous engageons à utiliser le hashtag #MonArtisanArt sur vos publications et à identifier :

@crmaoccitaniepyreneesmediterranee et @metiersdartoccitanie

Aides locales



Communauté de Communes la Domitienne

La région Occitanie a mis en place le Fonds de Solidarité exceptionnel pour les entreprises. La Domitienne s'engage à compléter cette aide financière. Plus d'infos : <https://bit.ly/2LYqL6j>



Vallée de l'Hérault

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault apportera une aide forfaitaire supplémentaire du même montant aux entreprises réputées éligibles par la Région. Plus d'infos : <https://bit.ly/3d4y48y>



Depuis le début de la crise du Covid-19, nos équipes sont mobilisées pour répondre à vos questions et vous aider. Vous avez été en contact avec nos services pendant la période de confinement et nous continuons à vous accompagner pour franchir cette nouvelle étape.

Merci de consacrer 3 minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire, dont les résultats nous permettront d'évaluer votre situation, de cerner vos besoins pour sécuriser votre relance. Nous prendrons contact avec vous dès réception [Démarrez votre autodiagnostic !](#)

Retrouvez toutes les informations sur notre site



Retrouvez-nous les réseaux sociaux



Dans le cadre de la RGPD, vous pouvez demander à être désinscrit de nos listes de diffusion en adressant un message à : cma34@cma-herault.fr